

**REGISTRE DU LOUEUR HOTELLERIE DE PLEIN AIR - CAMPING CLASSE 3* - 4* - 5 * - AIRES DE CAMPING CAR
TAXE DE SEJOUR 2026**

Mois ou période



ICI TOUT DEVIENT EFFERVESCENT

Nom de l'hébergement :

Adresse de l'hébergement (si différente) :

Prénom de l'hébergeur : Nom de l'hébergeur :

Adresse de l'hébergeur (si différente) :

Capacité totale d'accueil :

Nature et classement de l'hébergement : ...Camping – Hébergement de plein air.....

Tarif taxe de séjour (tarif applicable en vertu du barème défini par délibération du Conseil Communautaire du 16 juin 2022) :0.72 €/pers/nuit.....

Type de Réservation : Directe (D) Plateforme (P)	Période de perception		Nombre de nuits A	Nombre total de personnes	Nombre de personnes exonérées* <i>(Indiquez M - mineur ; F - foyer ; S - Saisonnier)</i>	Nombre de personnes assujet- ties <i>(non exonérées)</i> B	Tarif Taxe de séjour C	Nombre de Nuitées (Personnes x Nuits)	Total à Collecter (AxB)xC
	Date d'arrivée	Date de départ							
							0.72		
							0.72		
							0.72		
							0.72		
							0.72		
							0.72		
TOTAL									

Besoin d'aide pour le calcul ?

Vous avez accès à la calculatrice de la plateforme de déclaration à la taxe de séjour pour vous aider au calcul du montant à collecter de la taxe de séjour :

<https://cclimouxints.consonanceweb.fr/espace-perso?calculatrice>

Eléments à reporter dans votre état récapitulatif :

L'état récapitulatif synthétise annuellement les principales informations liées à la collecte de la taxe de séjour. Vous n'avez qu'à y recopier la ligne TOTAL de votre registre du loueur, pour chaque mois.

Type de réservation : Directe (D) Plateforme (P)	Période de perception		Nombre de nuits A	Nombre total de personnes	Nombre de personnes exonérées* (Indiquez M - mineur ; F - foyer ; S - Saisonnier)	Nombre de personnes assujetties (non exonérées) B	Tarif Taxe de séjour C	Nombre de Nuitées (Personnes X Nuits)	Total à Collecter (A X B) XC
	Date d'arrivée	Date de départ							
							0.72		
							0.72		
							0.72		
							0.72		
							0.72		
							0.72		
							0.72		
							0.72		
							0.72		
							0.72		
							0.72		
							0.72		
							0.72		
							0.72		
							0.72		
							0.72		
							0.72		
							0.72		
							0.72		
							0.72		
							0.72		
							0.72		
							0.72		
							0.72		
							0.72		
							0.72		
							0.72		
							0.72		
TOTAL									

Fait le : à

Signature :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations contenues dans cet état

Exemples de calcul :

CAS n°1

Un couple avec 2 enfants de moins de 18 ans réalise un séjour de 7 nuits.
L'hébergement est un camping classé 3 étoiles (soit un tarif de 0,72 € / personne et par nuit).

- Calcul de la taxe de séjour à percevoir : nombre de nuits x nombre de personnes assujetties x tarif taxe de séjour

Montant à collecter : 7 nuits x 2 personnes assujetties x 0.72 = **10.08**

CAS n°2

Deux couples d'amis réalisent un séjour de 2 nuits.
L'hébergement est un camping classé 4 étoiles soit un tarif de 0,72 € / personne et par nuit).

- Calcul de la taxe de séjour à percevoir nombre de nuits x nombre de personnes assujetties x tarif taxe de séjour

Montant à collecter : 2 nuits x 4 personnes assujetties x 0.72 = **5.76**

Cas exemple	Nombre de nuits A	Nombre total de personnes	Nombre de personnes exonérées* <i>(Indiquez M - mineur ; F - foyer ; S - Saisonnier)</i>	Nombre de personnes assujetties (non exonérées) B	Tarif Taxe de séjour C	Nombre de nuitées	Total à Collecter (A X B) X C
Cas 1	7	4	2 - M	2	0.72	14	10.08
Cas 2	2	4	0	4	0.72	8	5.76

Besoin d'aide pour le calcul ?

Vous avez accès à la calculatrice de la plateforme de déclaration à la taxe de séjour pour vous aider au calcul du montant à collecter de la taxe de séjour :

<https://cclimouxints.consonanceweb.fr/espace-perso?calculatrice>

Eléments à reporter dans votre état récapitulatif :

L'état récapitulatif synthétise annuellement les principales informations liées à la collecte de la taxe de séjour. Vous n'avez qu'à y recopier la ligne TOTAL de votre registre du loueur, pour chaque mois.